

Réf: Dossier N° : 57454

AVIS DE CONSTITUTION

SOCIETE « AFRINEST COTE D'IVOIRE »

**Siège social : ABIDJAN - COCODY ANGRE 7ème TRANCHE
 ATTOBAN NON LOIN DU COMMISSARIAT DU 30è
 ARRONDISSEMENT, 25 BP 1056 ABIDJAN 25**

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 24 Nov. 2018, et enregistrés au CEPICI le 30 Nov. 2018, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination: « AFRINEST COTE D'IVOIRE » .

Objet: achat et vente de biens immobiliers, vente de voiture d'occasion, vente de pièces détachées usagers, transport, location de véhicule, vente de briques, impôt-export, voyage d'affaire organisé, commerce général, diverses prestations de services

Capital social: 1 000 000 F CFA divisé en Cent (100) Parts Sociales de Dix Mille (10.000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social: ABIDJAN - COCODY ANGRE 7ème TRANCHE ATTOBAN NON LOIN DU COMMISSARIAT DU 30è ARRONDISSEMENT, 25 BP 1056 ABIDJAN 25

GERANT: Monsieur ABE MOUNIN.

RCCM: n°CI-ABJ-2018-B-31046 du 29/11/2018 au Tribunal du

Commerce d'Abidjan.

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe: n°27815 du 29/11/2018

Pour Avis

Le CEPICI

